

15 AVR. 2019

DDT Pôle Territorial
Sud Mayenne

Pôle Urbanisme ENEDIS

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L EQUIPEMENT RICHARD
QUINTLE RICHARD QUINTLE
4 RUE DE LA PETITE LANDE
CENTRE D ACTIVITES DU CHEMIN
BP 30359
53203 CHATEAU-GONTIER

Téléphone : 02 51 36 47 57

Télécopie :

Courriel : urbanisme-pdl@enedis.fr

Interlocuteur : CHENE-FONTAINE Gilles

Objet : Réponse concernant l'instruction d'une autorisation d'urbanisme

LA ROCHE-SUR-YON, le 08/04/2019

Madame, Monsieur,

Par votre demande d'information pour l'instruction de l'autorisation d'urbanisme d'une installation de production, vous nous avez sollicités afin de connaître les coûts d'extension de réseau électrique qui seraient à la charge de la CCU (ou de l'EPCI) concernant le projet référencé ci-dessous :

Autorisation d'Urbanisme : PC05307319B1003

Adresse : LA GAUTRIE
53800 CONGRIER

Référence cadastrale : Section ZM , Parcelle n° 50-99-105-106-116

Nom du demandeur : PHOTOSOL

Selon les dispositions de l'article L342-11 du code de l'énergie, l'éventuelle contribution pour des travaux d'extension nécessaires à la réalisation d'un projet de production n'est pas à la charge de la CCU.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Gilles CHENE-FONTAINE

Votre conseiller

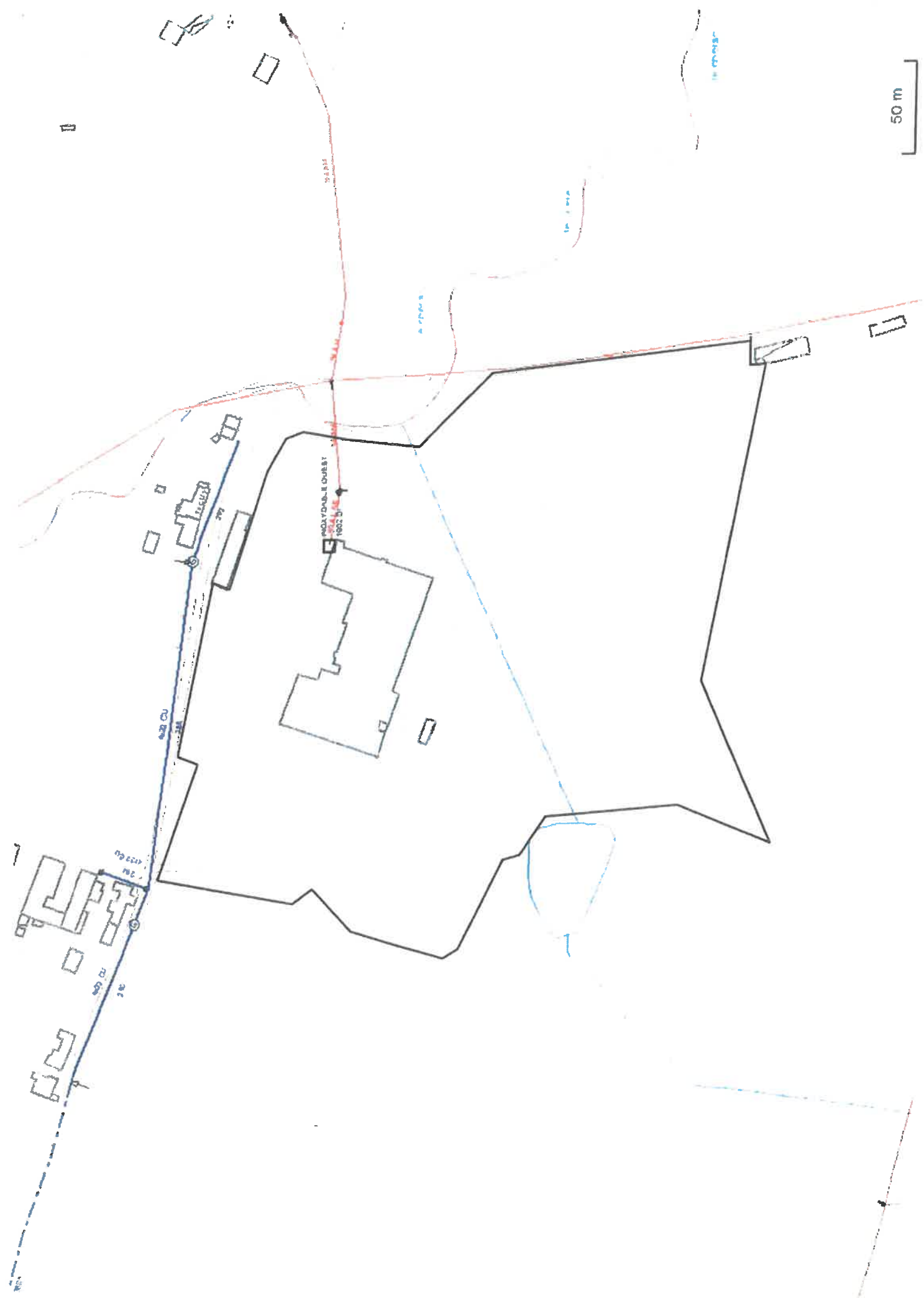
Pour information :

Nous tenons également à vous préciser que cette parcelle est surplombée par une ligne électrique aérienne ou traversée par un câble électrique souterrain, les constructions érigées sur ce terrain devront donc respecter les distances réglementaires de sécurité décrites dans l'arrêté technique du 17 mai 2001. Si ces constructions ne pouvaient se trouver à distance réglementaire des ouvrages, alors ceux-ci devront être mis en conformité. Dès l'acceptation de l'autorisation d'urbanisme, le pétitionnaire devra demander une étude à Enedis pour déterminer les solutions techniques et financières à mettre en œuvre.

1/1

Enedis est une entreprise de service public gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7j/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Enedis est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.





50 m